

Cahier d'information et de procédures



Arbitres - Club de Baseball Saint-Laurent



Saison 2017

Mise à jour : 25 mai 2017

Liste téléphonique

TITRE	NOM	TÉLÉPHONE CELLULAIRE	COURRIEL
Arbitre en chef Umpire in chief	LEONARDO LINDNER- D'ADDARIO	514 243-8797	<u>arbitreenchef@baseballstlaurent.com</u>
Répartiteur des arbitres Umpire assignor	MARIO LIMPERIS	514 947-3084	<u>mario@baseballstlaurent.com</u>
Marqueur en chef Head scorer	ÉRIC TREMBLAY	438 868-3968	<u>marqueurchef@baseballstlaurent.com</u>
Sécurité urbaine		514 855-5700	
Club de Baseball St- Laurent			<u>info@baseballstlaurent.com</u>

Procédures 2017

ARRIVÉE AU TERRAIN

En tout temps, chaque officiel doit respecter sa position assignée et se présenter **au moins 30 minutes** avant l'heure cédulée à proximité de l'arrêt de balle afin d'y retrouver son partenaire et aviser son arrivée au marqueur. Ceci va vous permettre de vous familiariser avec votre partenaire et de vous parler afin d'être sûr de vos déplacements et de votre communication sur le terrain. Si un arbitre est en retard, l'arbitre ou marqueur présent doit **immédiatement** aviser son appointeur.

PLUIE

En cas de pluie, vous devez communiquer avec votre répartiteur en appelant sur son cellulaire (514 947-3084) au plus tard **1 h 30 avant l'heure cédulée du match**. À ce moment, une liste détaillée des parcs fermés sera énumérée sur sa boîte vocale. S'il y a un parc mentionné qui est fermé et que vous vous présentez au parc, vous ne serez pas rémunérés. Par contre, si vous vous rendez au parc et que le match est annulé par la pluie sans avoir commencé ce match, vous serez payés au complet selon le taux habituel. Si vous commencez le match et vous devez l'annuler, vous serez payés au complet. Vous avez donc **la responsabilité** de vérifier le cellulaire de votre répartiteur lors de journées pluvieuses.

DISPONIBILITÉ

Vos disponibilités doit être entrées dans le site Spordle au plus tard le **20** de chaque mois pour le mois suivant.

CHANGEMENT DISPONIBILITÉ

Suite au dépôt de votre disponibilité mensuelle, vous pouvez la modifier sur une base hebdomadaire **au plus tard le mercredi de chaque semaine**. Je prépare la répartition des matchs le jeudi. Merci de respecter cette consigne.

RÉPARTITION DES MATCHS

La répartition sera faite à chaque vendredi pour la semaine suivante (lundi au dimanche). Celle-ci sera sur le site Spordle. Il est bien important de réviser son assignation et de **confirmer dans les 24 heures** directement sur le site. **Aucune annulation possible suite à l'assignation**, à moins d'une urgence majeure. De grâce, veuillez vérifier vos courriels fréquemment afin d'éviter à votre répartiteur de faire plusieurs téléphones.

Procédures 2017 (Suite)

FEUILLE DE MATCHS ET PAIE

Chaque arbitre doit signer la feuille de match ou donner son nom au marqueur obligatoirement **avant le match**.

Voici le calendrier de paie :

Paie 1 : fermeture de la période de paie le 9 juin – paie disponible le 15 juin.

Paie 2 : fermeture de la période de paie le 7 juillet – paie disponible le 13 juillet.

Paie 3 : fermeture de la période de paie le 4 août – paie disponible le 10 août.

Paie 4 : fermeture de la période de paie le 8 septembre – paie disponible le 14 septembre.

UNIFORME ET ÉQUIPEMENT

- Code vestimentaire : casquette marine avec logo de BQ (fourni), polo bleu marin/navy (fourni), pantalon gris foncé (non fourni), ceinture noire (non fourni), bas noirs (non fourni), sac à balles bleu marin ou noir (fourni) et souliers noirs avec crampons ou non (non fourni).
- Si vous faites un minimum de parties comme officiel durant l'été (le suivi sera fait par le répartiteur des arbitres), CBSL va fournir et payer pour votre casquette, polo et kit d'arbitre (balai et compteur) lors de votre année recrue et l'arbitre en chef évaluera chaque demande individuellement pour les saisons suivantes. Normalement, vous devrez payer pour tout item supplémentaire.
- Les arbitres doivent avoir aussi les équipements suivants lorsqu'ils officient derrière le marbre= masque, plastron et jambières. Pour ceux qui ne veulent pas en acheter, il y a normalement un set disponible dans chaque parc de baseball (à laisser sur place après chaque partie svp).
- Les arbitres des buts devront avoir un chronomètre dans les divisions Moustique à Midget.

AUCUN CELLULAIRE N'EST AUTORISÉ SUR LE TERRAIN SVP.

RAPPORT DE JOUTE

En cas d'expulsion ou de protêt, l'arbitre en question doit absolument remplir la feuille de rapport après le match et la transmettre à l'arbitre en chef dans les **24**

heures par courriel. Pour un rapport majeur, veuillez contacter l'arbitre en chef, le soir même.

RÉSEAUX SOCIAUX

Vous devez faire attention lorsque vous utilisez les sites de réseaux sociaux. Il est interdit de dénigrer un membre (joueur, arbitre, marqueur, appointeur, entraîneur, bénévole, administrateur, employé) de Baseball Québec. Des sanctions pourraient être prises contre l'arbitre.

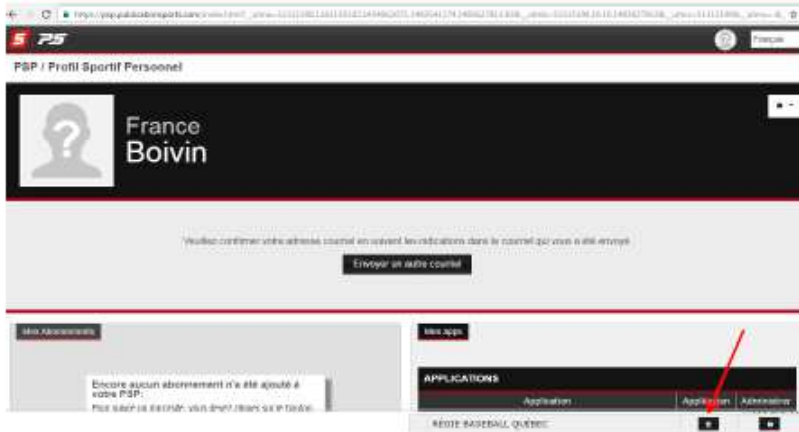
FORFAIT

Lorsqu'un match a été déclaré par forfait dû à **un manque de joueurs**, le Club de baseball St-Laurent apprécierait que vous officiez quand même la partie amicale qui aura lieu entre les deux équipes. Évidemment, vous pouvez mettre fin à cette partie amicale en tout temps pour des raisons de comportement des intervenants.

SÉCURITÉ URBAINE

Lorsque vous sentez que l'atmosphère autour du match se détériore, vous pouvez demander au marqueur de contacter la sécurité urbaine au **514 855-5700** pour apaiser le comportement des spectateurs et vous donner lors d'une expulsion où l'entraîneur ne veut pas collaborer pour quitter le parc. **De plus, toujours informer l'arbitre en chef (arbitrechef@baseballstlaurent.com) et info@baseballstlaurent.com lors de telles circonstances.**

Baseball Québec-Saison 2017



Accès à l'application:

<https://www.publicationsports.com/connexion.html?>

Choix du rôle
Saison courante
Organisation

The screenshot shows the application connection form. It includes the following elements:

- Choix du rôle:** A dropdown menu with the selected option '(Administrateur) Toutes les régions - Toutes les organisations'.
- Utiliser une connexion temporaire:** A section with a note: '***Si vous êtes en train d'utiliser une connexion temporaire et vous voulez revenir à votre connexion habituelle, simplement laisser le champ toute vite et appuyer sur sélectionner.' Below it is a text input field with the placeholder 'Veuillez entrer un nom et choisir l'utilisateur à partir de la liste'.
- Choix de la saison courante:** A dropdown menu with the selected option 'Baseball Québec Saison 2017'.
- Organisation:** A dropdown menu with the selected option 'Baseball Québec'.
- Sous-saison:** A dropdown menu with the selected option 'Principal'.
- Sélectionner:** A button at the bottom right of the form.

Officiels – Disponibilités de l'intervenant

Tableau de bord -> Officiels

Liste des types d'officiel
Groupe d'officiel
Module de communication
Assigner des membres comme intervenants
Gestion des intervenants
Profil de l'intervenant
Disponibilité de l'intervenants

- Permet d'inscrire vos disponibilités afin que l'appointeur puisse vous affecter sur des matchs lorsque vous êtes disponible.
- Vous avez différentes façons de procéder afin d'enregistrer vos disponibilités:
 - Si vous êtes disponible tout le mois, vous n'avez qu'à cliquer deux fois sur le mois au haut de la page.
 - Si vous êtes disponible selon le jour de la semaine, vous pouvez cliquer deux fois sur le nom de la journée.
 - Si vous êtes disponible selon les semaines, vous pouvez cliquer une fois sur la première journée du calendrier et glisser votre souris jusqu'à la dernière journée où vous êtes disponible et cliquer de nouveau pour que la fenêtre apparaisse.

Disponibilité de l'intervenant		Mars 2017				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00
15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00	15:00 - 20:00

Officiels – Voir les matchs assignés

Tableau de bord -> Officiels

Liste des types d'officiel

Groupe d'officiel

Module de communication

Assigner des membres comme intervenants

Gestion des intervenants

Profil de l'intervenant

Disponibilité de l'intervenant

Voir mes matchs assignés

- Courriel de notification
 - Lorsque vous serez affecté à un match, vous recevrez le courriel de notification
 - Vous devez confirmer votre présence en vous connectant à votre PSP.
- Consulter et confirmer les matchs auxquels vous êtes affectés. Vous pouvez utiliser le filtre de recherche
- **Il est important de ne pas se désinscrire**

Liste des matchs qui ont été assignés à MARC MAISONNEUVE

Match à venir | Match à confirmer (1) | Match passés | Superviseur

Afficher 25 éléments

Date et heure	Catégorie	Type d'arbitre assigné	Intervenant(s)	Lieu	Équipe Visiteur
2016-08-26 ven. 26 août 2016 19:15	Collégial Féminin D1	Superviseur	Superviseur: MAISONNEUVE MARC	Montréal, Collège McDonald	Saint-Laurent

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments

Confirmer ma présence

?

Officiels – Voir les matchs assignés

- Sous « Voir mes «assignments» », vous remarquerez que votre confirmation est bel et bien inscrite avec le crochet vert
- Kilométrage vous permet d'entrer la distance à parcourir pour un match

Rechercher :							
Lieu	Équipe Visiteur	Équipe Local	Segment de saison	Feuille de match	Rapport de match	Kilométrage	Confirmer ma présence
Montréal, Collège McDonald	Saint-Laurent	John Abbott	Hors-Concours				

Précédent 1 Suivant

Tarification

Arbitres

TARIFS ARBITRE 2017

Resolution adoptée par CBSL - le 7 janvier 2017 :

Level	Plate	Base
Atome (B)	22	20
Atome (A)	22	20
Mosquito B	22	20
Mosquito A	24	22
Pee Wee B	24	22
Pee Wee A	26	22
Bantam B	32	27
Bantam A	35	29
Midget B	37	32
Midget A	40	34
Junior BB (Senior A)	43	35



Resolution adoptée par CBSL - le 7 janvier 2017 :

- 1) Un arbitre qui arbitre un match tout seul sera payé le tarif d'un arbitre au marbre et 50 % du tarif d'un arbitre des buts.
- 2) Les tarifs payés aux arbitres seront ceux indiqués dans la table de CBSL peu importe le nombre de manches jouées ou la durée de la partie.

Résolution adoptée par CBSL - le 16 mai 2012 :

En cas de pluie, si le match est annulé sur place (après le délai d'attente respecté) - qu'il est débuté ou non -, les arbitres sont alors payés à 100% de leurs tarifs planifiés.

Resolution adoptée par CBSL - le 7 décembre 2015 :

SYSTÈME DE BONUS:

Grade 1 : se référer à la charte de la paie de CBSL.

Grade 2 : se référer à la charte de la paie de CBSL + 2 \$ supplémentaire par partie

Grade 3 : se référer à la charte de la paie de CBSL + 3 \$ supplémentaire par partie

Grade 4 : se référer à la charte de la paie de CBSL + 4 \$ supplémentaire par partie

Également, afin de récompenser les arbitres, 2,5 \$ supplémentaire sera ajouté pour chaque tranche de 3 années d'expérience jusqu'à un maximum de 7,5 \$.

Resolution adoptée par CBSL - le 9 décembre 2013 :

LISTE DES AMENDES:

1ere Assignation manquée	Avertissement
Deuxième assignation manquée	15 \$
Troisième assignation manquée	30 \$ + Comité de révision
Arriver moins que 15 minutes avant la partie	5 \$
2e retard et plus	10 \$
Absent d'une rencontre sans raison valable	5 \$
Omettre de faire un rapport de partie en 24 heures	5 \$
Annulation à moins de 24 heures d'avis (après la 2e fois, l'amende double à \$ 10)	5 \$

2017-02-06